

SYNTHESE DES ECHANGES

Réunion d'information sur le projet d'aménagement de la rue de Pessac

Lundi 28 mars 2022, salle Amédée Larrieu, place Amédée Larrieu



Avec la participation de :

- 100 habitantes et habitants.
- Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier de Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Didier Jeanjean, adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés.
- Patrick Papadato, conseiller municipal délégué en charge de la voirie, de la mobilité et de l'accessibilité.
- Guillaume Chaban Delmas, conseiller municipal.
- Catherine Bénevent, Maud Gourvellec, Erika Lay, Pole Territorial, Bordeaux Métropole.
- Vincent de Brisson, Direction de la Mobilité, Bordeaux Métropole.
- Benoit Nicot, Jean-Marc Compagno, Florence Hamon, Mairie de quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
- Bruno Castagnet, Mairie de quartier Saint-Genès/Nansouty.
- Véronique Augé, Elora Gendre, Pascal Jarry, Christine Le Pape-Martin, Mission Démocratie Permanente.

La maire adjointe du quartier de Nansouty Saint-Genès est excusée.

INTRODUCTION

Didier Jeanjean, adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés introduit la réunion en remerciant les personnes présentes et en rappelant les objectifs de la ville apaisée qui sont de :

- réduire la vitesse de circulation pour sécuriser les déplacements et limiter les nuisances sonores ;
- développer de nouveaux plans de circulation favorisant les modes doux et actifs et préservant les quartiers du trafic de transit ;
- et de rééquilibrer la place de la voiture au profit de mobilités douces en partageant plus équitablement l'espace public.

Le plan d'action pour une ville apaisée comprend deux axes :

1. Apaiser les quartiers dans l'ensemble de la ville.
2. Faciliter les mobilités douces et actives.

Le projet d'aménagement de la rue de Pessac, objet de la réunion d'information, s'inscrit dans ce plan d'action de la ville apaisée.

I POINT D'INFORMATION SUR L'AVANCEMENT DU PROJET

Maud Gourvellec, cheffe de projet auprès du Pole Territorial de Bordeaux Métropole, rappelle **le contexte et le diagnostic** issus de la concertation menée en 2019 :

- Un flux de circulation important et des vitesses trop élevées, notamment en heures creuses, générant un sentiment d'insécurité pour les piétons et les cyclistes.
- Une chaussée étroite avec des difficultés de croisement notamment pour les bus.
- Du stationnement sauvage au niveau des arrêts de bus et des difficultés à trouver une place de stationnement (malgré la nette amélioration depuis l'instauration du stationnement résident).
- Des trottoirs réduits et peu praticables lorsque les poubelles sont sorties.
- Une absence d'aménagements cyclables et un déficit d'arceaux vélos.
- Une desserte en transports en commun jugée indispensable par de nombreux riverains (accès campus).
- Des espaces de nature inexistantes et le souhait de plantations entretenues qui ne soient pas réalisées au détriment de la largeur des trottoirs.

Elle présente les contraintes et choix à intégrer dans le projet :

- Assurer les flux des services de secours et intégrer les recommandations du Service d'Incendie et de Secours (SDIS) privilégiant le sens sortant ;
- Eviter les reports de trafics au sein des quartiers ;
- Maintenir un fonctionnement satisfaisant du réseau des bus ;
- Tenir compte des réseaux (Gaz, Enedis...) dans le plan d'aménagement et de végétalisation ;
- Adapter la méthode au budget : l'urbanisme pragmatique et l'expérimentation.

Les étapes du projet en deux temps :

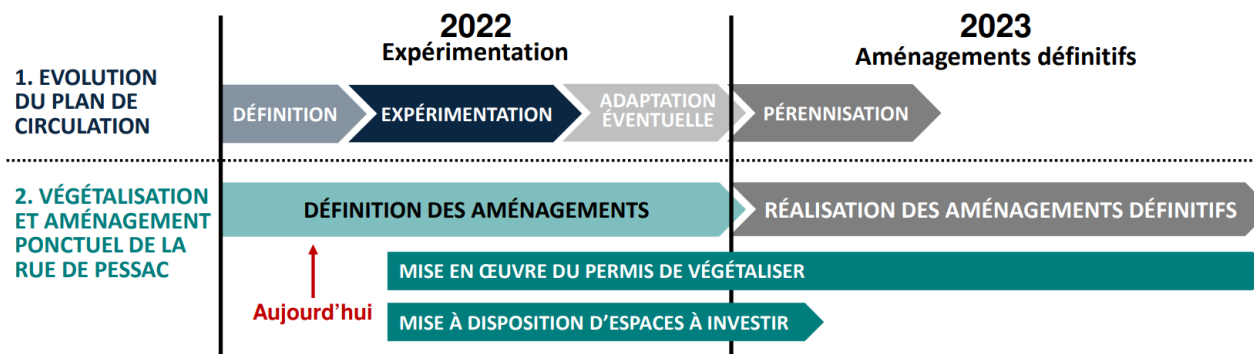
Le premier temps consiste à apaiser la circulation et le second temps à améliorer le cadre de vie de la rue.

1. APAISER LA CIRCULATION

2. AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE LA RUE



Étape 1. L'évolution du plan de circulation :



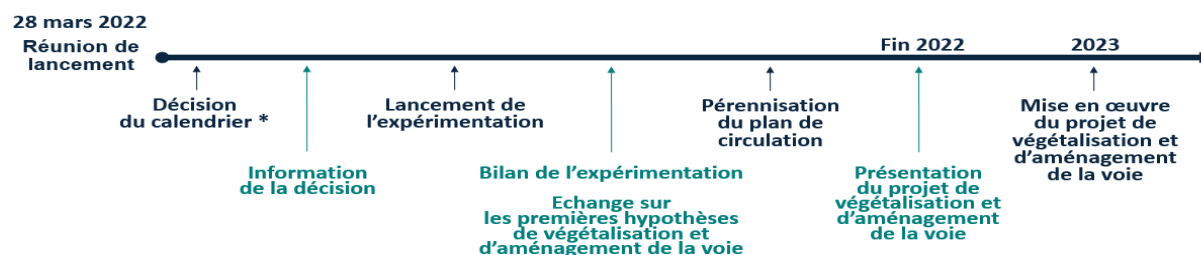
Elle informe des mesures qui vont être mises en place pour l'expérimentation :

1. Mise à sens unique sortant de la rue de Pessac.
2. Deux mesures d'accompagnement : inversion du sens de circulation des rues Théodore Ducos et Strasbourg pour faciliter le fonctionnement du quartier.
3. Déviation de la lianes 11 en entrée sur la rue du Tondu.

Elle précise les contraintes et incertitudes qui conditionnent le calendrier de l'expérimentation :

- Les travaux du bus express reliant Saint-Aubin de Médoc à la gare Saint-Jean sont actuellement en cours sur les cours d'Albret et Aristide Briand (de mars à octobre / novembre 2022) : durant cette période l'accès Pompiers doit être maintenu.
- Les suites de l'incident sur voirie survenu le 4 mars dernier, au droit du n°122 de la rue du Tondu : une expertise est en cours et les travaux potentiels de rénovation du réseau d'assainissement à l'échelle de la rue sont à l'étude.
- Les travaux d'aménagement du carrefour Audeguil - Sourdis – Tondu sont à programmer.

Elle informe des grandes étapes de mise en expérimentation :



* sous réserve du retour d'expertise de l'incident de la rue du Tondu

La présentation est annexée au compte rendu (cf. annexe).

II SYNTHÈSE DES REMARQUES ET DES ÉCHANGES

Important

Les encadrés verts contiennent les éléments de réponse apportés en séance et les compléments techniques apportés par les services concernés depuis.

A – Rue de Pessac : Barrière / Audeguil : Section déjà aménagée

- Des demandes visant à parler des aménagements déjà effectués dans le quartier avant de parler des aménagements à venir rue de Pessac sont exprimées. En particulier, **des retours d'usage sur l'aménagement existant de la rue de Pessac, entre la barrière et la rue Audeguil**, sont formulés :

- **Les voitures arrivant du centre-ville ne peuvent pas tourner à gauche pour prendre la rue de Ségur depuis la rue de Pessac.**

L'aménagement réalisé permet bien aux voitures arrivant du centre-ville de tourner à gauche pour prendre la rue de Ségur depuis la rue de Pessac.

- **La présence d'un panneau publicitaire au début de la rue de Ségur empêche la visibilité** des personnes arrivant en trottinette et à vélo sur la piste cyclable.

Point à l'étude

- **La piste cyclable s'évanouit** entre les rues Sourdis / Audeguil et la barrière de Pessac.

Point à l'étude

- **Des interrogations sur le report de trafic rue de Ségur et rue des Treuils, les suites qui seront données à la pétition visant à dénoncer la situation de la rue de Ségur** (augmentation du trafic depuis que l'entrée de la rue de Pessac par la barrière a été fermée) qui a recueilli près de 700 signatures et **la dangerosité accrue constatée devant le lycée Magendie avec l'impossibilité de remonter la rue de Pessac depuis la barrière de Pessac.**

Ces informations ont bien été rapportées et seront prises en compte dans le bilan de l'expérimentation Tondu / Pessac / Dupeux en cours.

Par ailleurs, la mise à sens unique de la rue Pessac entre les rues Audeguil et Costedoat permettra de rendre moins attractif cet itinéraire.

- **Un témoignage des améliorations apportées par l'aménagement réalisé** à la barrière de Pessac, notamment sur les modes doux.

C'est bien l'objectif de l'aménagement réalisé.

B – Rue de Pessac : Audequil / Costedoat (section non aménagée)

Expérimentation du nouveau plan de circulation proposé

- Des demandes d'éclaircissements sur **le choix de la mise à sens unique dans le sens sortant** sont formulées par les participants.

Pour répondre aux enjeux identifiés, il n'est pas possible de conserver deux voies de circulation sur la rue de Pessac. Il n'existe donc pas d'alternative à la mise à sens unique. Elle doit ainsi permettre au bus de circuler dans de meilleures conditions, aux vélos de pouvoir rouler dans les deux sens de manière sécurisée, aux riverains de conserver du stationnement, mais aussi de ramener de la nature en ville.

Concernant le choix du sens de circulation, il est contraint par les recommandations des pompiers (SDIS), déjà prises en compte dans le cadre de l'aménagement de la barrière de Pessac.

L'objectif politique est d'apaiser les quartiers, ce qui implique de renvoyer le trafic de transit sur des axes majeurs afin de ne pas perturber la vie du quartier. Le rôle des élus est également d'entendre ce que les riverains ont à dire sur ces aménagements par leur expertise fine du quartier. Tous les éléments partagés ici seront donc notés pour en tenir compte et aménager au mieux les espaces dans un objectif d'apaisement du quartier.

- Différentes personnes ont questionné le fait de disposer de **trois voies sortantes** (rue Mouneyra, future rue de Pessac et rue de Saint-Genès) et plus particulièrement sur **les raisons de ne pas inverser le sens de la rue de Saint-Genès**.

L'inversion de la rue de Saint-Genès a été envisagée. La modélisation a démontré que cette solution n'est pas pertinente. Elle n'a donc pas été retenue. Nous profiterons des 6 mois de l'expérimentation pour confirmer cette conclusion.

- Une interrogation sur les **raisons de l'inversion des rues de Strasbourg et Théodore Ducos** est exprimée

L'inversion de ces deux rues est fortement recommandée pour créer une boucle permettant aux gens de revenir sur leurs pas quand ils cherchent à se stationner. Cet aménagement est soumis à expérimentation, donc réversible.

- Des questionnements sur les modalités d'accès futures à la place de la victoire, à la gare ou au centre-ville depuis les boulevards sont posés
- Des inquiétudes sont exprimées sur **les difficultés d'accès au secteur situé au nord de l'axe Belfort / Lamourous**, notamment à la rue des Gants et au début de la rue de Pessac (n°60) sans faire la moitié du tour de la ville via la Bourse du travail

Cette question est légitime et va être regardée attentivement par les services. Des mesures seront proposées pour y palier.

- Une proposition est faite de **supprimer les feux au bout des rues Louis Mie et Belfort**

Cette mesure pourra être envisagée sous réserve de la mise à sens unique de la rue Pessac et de sa faisabilité technique, la proximité des deux arrêts restant complexe à gérer.

- **Deux questionnements sur la lianes 11** et en particulier sa capacité à tourner à l'angle de la rue F. Audeguil et la rue du Tondu

Des essais de giration in situ ont été réalisés avec le modèle de bus concerné et ont confirmé cette possibilité.

Projet d'aménagement de la rue

- **La sécurisation des piétons** apparaît comme un enjeu fort pour les riverains qui soulignent :
 - **La vitesse des automobiles et des bus sur la rue de Pessac**, plaidant selon une habitante pour une inéluctable mise à sens unique ;
 - **L'encombrement des trottoirs de la rue de Pessac** (poubelles, panneaux publicitaires et véhicules en stationnement interdit) jugé dangereux.
- Un usager à moto témoigne de la dégradation de la sécurité liée à **la vitesse des automobiles et au non-respect des sens interdits**, préconisant une expérimentation à plus grande échelle et la mise en place d'un radar de feu.
- **Des propositions concrètes** sont également formulées sur les mêmes sujets (radar de feu, bornes pour éviter le parking sauvage, verbalisation des habitants ne rentrant pas leur bac) mais aussi **des remerciements sur la reprise du dossier de la rue de Pessac et les propositions d'aménagement pour sécuriser la rue.**
- **Des retours d'usage sur le stationnement** sont exprimés. Lorsque celui-ci était gratuit, il n'y avait pas de problème pour se garer. Depuis que le stationnement est payant, les riverains ne trouvent pas de place pour se garer. Par ailleurs, un riverain propose de mettre du stationnement des deux côtés de la rue de Pessac pour renforcer l'offre et protéger ainsi le trottoir.

L'objectif de l'aménagement est de végétaliser la rue et de rééquilibrer l'usage de l'espace public au bénéfice des piétons, des modes doux et des TC.

- **Des éléments venant conforter le projet sont apportés** : le sens unique sortant de la rue de Pessac va apaiser les reports actuels de flux de circulation sur les rues de Ségur et des Treuils mais aussi sur les rues du Tondu et de Belleville. Il est nécessaire que tous les flux se reportent sur les grands axes calibrés pour accueillir le trafic. De la place pourra être trouvée pour les piétons, les vélos, les arbres.
- **Des retours d'usage sur les pistes cyclables** :
 - Il n'y a aucun itinéraire cyclable jusqu'à la gare et les automobilistes roulent très vite sur cet itinéraire.
 - Les aménagements cyclables par de la simple peinture au sol, les contre sens cyclables contre le stationnement et le partage des pistes cyclables avec les bus et les taxis sont insuffisants et restent dangereux.

La proposition d'un contre-sens cyclable contre le stationnement, matérialisé par de la peinture au sol, est une solution pragmatique et temporaire pour mener l'expérimentation. La place donnée aux vélos (2,2m) a pour but de palier l'inconfort des cyclistes et les risques d'emportierage soulignés par le riverain. Cette proposition ne préjuge pas nécessairement des aménagements réalisés à terme et sera requestionné dans les études en cours.

- Un riverain souligne le confort d'usage apporté par les aménagements réalisés rue Costedoat, barrière de Pessac et rue François de Sourdis, considérant que la réflexion en cours a du sens, sans être anodine et qu'il est normal d'avoir des personnes favorables et d'autres opposées ou ayant des choses à revendiquer.
- Une question est posée sur la manière d'envisager la démocratie permanente.

La concertation sur la rue de Pessac a débuté en 2015, les habitants ont été entendus, des propositions ont été formulées et nous avons bien sentis qu'il n'y avait pas de proposition consensuelle.

L'intérêt est de proposer ici un aménagement, de l'expérimenter, de recueillir les retours d'usage et d'analyser les effets sur le terrain, les conséquences à l'échelle du quartier afin d'adapter l'aménagement.

- Plusieurs remerciements aux élus sont également exprimés sur le fait de reprendre le fil de la discussion arrêtée il y a trois ans, qui aurait dû conduire à un aménagement, et sur l'ambition du projet et son portage, estimant la proposition à la hauteur de ce qui doit être fait en centre-ville.

C – Expérimentation Tondu / Pessac / Dupeux **(Hors cadre de la rue de Pessac)**

- Des interrogations ont été formulées concernant **les incidences de la mise à sens unique de la rue de Pessac sur le flux entrant vers le centre-ville et le report de trafic sur les rues du Tondu et Mouneyra** alors que ces rues n'ont pas vocation à accueillir le plus fort du trafic

L'expérimentation sur la rue du Tondu et les divers aménagements de la rue Mouneyra ont donc été réalisés pour que ces rues ne deviennent pas des rues de transit.

- Des questionnements sont formulés sur **les liens entre l'expérimentation Tondu / Pessac / Dupeux et celle à venir rue de Pessac.**
- Des questionnements sont également exprimés sur la **possible réouverture du tronçon de la rue du Tondu une fois la rue de Pessac mise à sens unique.**
- Une information est donnée par une riveraine précisant qu'**une pétition et le questionnaire de la ville** pour se prononcer sur l'expérimentation en cours sont disponibles au bureau de tabac.

- Un retour d'usage est fait sur **le manque d'information au préalable du changement du sens de circulation de la rue du Tondu** qui a généré des crispations de la part des riverains
- Un témoignage est apporté sur **l'augmentation du trafic rue de Strasbourg** depuis que plusieurs sens de circulation ont été changés et plus largement sur l'itinéraire privilégié des automobilistes du stade jusqu'à la gare en passant par les rues du Tondu, Strasbourg, Pessac et Lamourous, générant un trafic important.

Le plan de circulation Tondu / Pessac / Dupeux n'a pas de lien direct avec l'expérimentation à venir sur la rue de Pessac même si dans les faits, les services étudient le futur aménagement de la rue de Pessac sous le prisme des retours d'expérience de ce plan.

Un bilan sera proposé sur la base des retours d'expérience collectés et des comptages réalisés et permettra de statuer sur le maintien des mesures testées. Les riverains sont invités à contribuer à ce bilan en répondant avant le 6 mai 2022 au questionnaire en ligne sur la plateforme de la démocratie permanente de Bordeaux Participation :

<https://participation.bordeaux.fr/processes/Tondu-Pessac-Dupeux>

III CONCLUSION

Dominique Bouisson, maire-adjoint du quartier Saint-Augustin Tausin Alphonse Dupeux

La réunion de ce soir montre la contradiction entre les différents intérêts particuliers. Si certains pointent qu'il peut être compliqué de circuler, de pénétrer dans les rues, d'autres sont contents d'avoir été invités à une réunion d'information sur le sujet de la rue de Pessac, et d'autres ont partagé le besoin de réaménager certaines pistes cyclables. Il n'y a pas de solution qui fasse la satisfaction de vous tous pris individuellement. L'aménagement qui vous est proposé répond à notre ambition politique de vouloir apaiser les quartiers, de réduire les flux de circulation. Cette préoccupation semble partagée par certains d'entre vous. Lorsque le projet sera sur le terrain de l'expérimentation, vous pourrez faire remonter vos retours d'usage afin que nous puissions rediscuter de l'aménagement. Rien n'est jamais définitif ni irréversible. Le but de ces réunions d'information est de nous permettre de confronter ce que vous pensez par rapport à l'idée que nous avons de l'intérêt général d'un quartier.

Didier Jeanjean, adjoint au maire en charge de la Nature en ville et des quartiers apaisés

: Ce soir, j'ai entendu des retours de personnes particulièrement inquiètes sur le plan de circulation (aménagement, sécurité, changements de sens, feux, etc.). Nous vous avons entendu sur ces différents sujets et nous allons y travailler. Je vous invite également à vous adresser à vos mairies de quartier qui peuvent vous apporter des éléments de réponse sur des points très précis et font le nécessaire pour vous répondre. J'ai entendu des questionnements sur la qualité de la concertation. Nous vous proposons 6 mois de concertation à l'usage. Pour ce qui concerne le plan de circulation de la rue du Tondu, vous pouvez déjà envoyer des mails pour faire remonter vos remarques. Ce sera le même exercice pour la rue de Pessac. C'est important de faire des réunions comme ce soir mais nous ferons également 6 mois d'expérimentation à l'usage. Nous reviendrons vers vous sur ce projet.